

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28/08/2018.

1-Déclaration d'intention d'aliéner du 27/07/2018.

Propriété «Rouge » Mr et Mme Reubirat. Après vote, le conseil municipal unanime décide de ne pas préempter.

2-Déclaration d'intention d'aliéner du 01/08/2018

Chemin des grands prés ; Mr Alain Spitz et Mme Marie Claire Petit , le conseil municipal unanime décide de ne pas préempter.

3-Compte rendu du conseil communautaire du 29/06/2018 à Passenans

Voir le compte rendu annexé au présent CR

4-Construction de la nouvelle gendarmerie, rapport de réunion du 05/07/2018 (Domblans) avec le SIDEDEC et la maîtrise d'œuvre

Bref rappel du programme par Bernard Frachon. Une voirie d'accès pour la gendarmerie sera créée.

Voir le dossier disponible en mairie.

Une prochaine réunion permettra au SIDEDEC de présenter des esquisses du projet.

DRAC. Communication du planning de continuité des fouilles archéologiques du 3 au 7/09

5-Commune nouvelle. CR de la formation du 06/07/2018 (lycée agricole de Montmorot) dispensée par l'AMF

Voir le dossier, qui a par ailleurs été communiqué à tous les conseillers. Un modèle de charte y est annexé.

Nécessité de vérifier s'il existe oui ou non, une obligation légale de créer autant de communes déléguées que de communes initiales

6-Rencontre avec Marine Dargon, le 08/08/2018, habitant Domblans, ayant un projet d'ouverture d'un cabinet d'hypnothérapie sur la commune.

Voir mail de demande de Mme Dargon. Celle-ci, habitant la commune de Domblans, souhaite ouvrir un cabinet d'hypnothérapie et s'enquiert de locaux disponibles. Son projet est toutefois conditionné par l'obtention d'un FONGECIF pour lui permettre de se former.

7-CR du CLECT du 03/07/2018 (Bréry) CCBHS, évaluation et attribution, des compensations afférentes au périscolaire

Voir le compte rendu annexé au présent CR.

Une simulation de 4 scénarii à été effectuée. Le conseil préférerait le 4^{ème} scénario.

8-Courrier des habitants du lotissement des Champs Ramboz, concernant le stationnement sur les trottoirs. Décision.

Voir les courriers des habitants, réclamant la possibilité de stationner leurs véhicules partiellement sur le trottoir.

Cette question est du ressort de la commission voirie, qui fera une proposition au conseil municipal, lors de la prochaine réunion.

9-Rapport annuel 2017, sur le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets ménagers. (Chantal Martelin)

Voir le document disponible en mairie.

Chantal Martelin étant absente excusée, fera ses commentaires lors de la prochaine réunion.

10-Commune Nouvelle. CR des différentes commissions

-Commission finances/budget. Réunion du 05/07/2018 (mairie de Domblans) et du 17/08/2018 avec Mr POUCHERET, percepteur, (Bletterans) (Christelle MEULE, Bernard FRACHON.)

Passage en revue des dotations. DGF, impôts directs, loyers, redevances, etc...

A la suite de la réunion avec Mr POUCHERET, Bernard Frachon a pu faire des projections d'évolutions des différentes taxes, pour la population des 2 villages, et ceci jusqu'à 12 ans.

Le détail de ces projections peut être consulté en mairie. La fusion des 2 communes de Domblans et Bréry ne se traduit pas par une augmentation générale de la fiscalité.

-Commission gouvernance, élaboration de la charte, réunions des 02/07/2018 et 28/08/2018 (Chantal MARTELIN, Jean NOZIERE, Emmanuel RIZZI.)

Emmanuel RIZZI et Jean NOZIERE expose les différences d'approche existant entre Domblans et Bréry. Les principales étant la durée d'existence d'une ou des communes déléguées. Pour Domblans, cette durée ne doit pas excéder les prochaines élections municipales.

Point à résoudre, quelles commissions et animées par qui ? (Un ou 2 adjoints) position de Domblans, un seul responsable.

Voir le projet de charte en tant que document de travail.

- Commission services et projets, réunion du 04/07/2018 à Bréry. (Gilles CAMPY, Rémi COURTOU, René DUTRUEL, Jacques HEDIN, Chantal MARTELIN)

- Voir les comptes rendus de réunions annexés au présent CR.

- Commission communication, réunion du 03/07/2018 à Bréry, (Sophie GUILLAUME BELLE, Christophe CHEVASSU, Sandrine GAUCHET)

Voir le CR de la réunion des 3/07 et 29/08 qui sera communiqué dès le début du mois prochain.

Une brochure d'information destinée aux habitants des 2 communes sera élaborée et devra être simple, pédagogique de façon à éviter toute polémique.

11-Point sur le projet de construction d'une maison pour les seniors

Le dossier d'estimation du coût est consultable en mairie.

Cette estimation est nécessaire pour interroger les différentes instances administratives, susceptibles de participer au financement du projet.

Bernard Frachon a d'ores et déjà écrit à la préfecture, au conseil départemental, au conseil régional, à la Com Com.

12-Communes forestières. Rapport d'activité 2017

Voir document joint au présent CR

13 -ONF : Bilan 2017

Voir document joint au présent CR

14 -Conférence du préfet du 25/07/2018, à Domblans relatif à l'ambrosie

Une visite sur le terrain, avec Emmanuel RIZZI, en présence du préfet et d'un agriculteur à eu lieu au pont de Bréry, le but trouver un moyen efficace de lutter contre l'ambrosie, sachant que la canicule et la sécheresse de cet été, ne permettraient pas une lutte efficace contre cette plante.

15-Point sur la proposition de vente à la commune, d'une parcelle boisée à Blandans.

Le vendeur n'étant pas d'accord sur le prix proposé (33 000 €) pour la parcelle boisée et la terre agricole, un compromis a été trouvé. La commune achète la parcelle boisée sise dans la continuité des terres communales, et le vendeur fait son affaire de la terre agricole. Une servitude de passage devra être créée.

16-Courrier de la SCI la Sarrazine du 22/07/2018 relatif a une demande de participation financière, à un branchement électrique. Décision

Le branchement électrique à un coût de 14704,31 €. Il nécessite la pose d'un câble, qui pourrait se révéler utile à la commune, dans le futur.

Le conseil municipal vote à l'unanimité un accord de principe pour étudier les modalités pratiques d'une telle démarche et d'en estimer une éventuelle participation de la commune.

17-CR du conseil d'école.

Annexé au présent CR.

L'effectif minimum des élèves pour 2018 se monte à 98 enfants.

18-Demande de remboursement d'une facture de transport scolaire, payée par la coopérative scolaire. Délibération.

Cette facture de transport, de 560 €, a été réglée, a tort, par la coopérative scolaire, alors qu'elle aurait dû être réglée par la commune. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour que la commune rembourse la coopérative scolaire de la somme engagée par erreur.

19-Société FINAGAZ. Contrôle de la citerne gaz de la salle des fêtes.

Mise sous pression de la citerne pour en contrôler l'étanchéité. Cela a provoqué une panne du chauffe-eau, qu'il a fallu réparer.

20-Achats produits d'entretien pour école et salle des fêtes ; Dépassement de budget. Délibération.

Jusqu'à présent les achats de produits d'entretien se faisaient par petites quantités en cours d'année selon les besoins. Il est proposé au conseil de voter une augmentation de budget de nature à permettre un achat annuel et ainsi obtenir des prix pour une grosse quantité. Alors qu'il reste 500 € au budget, le conseil vote à l'unanimité de porter le budget annuel pour ce poste de dépenses, à 1800 €.

21-Remplacement de batterie d'ordinateur portable de la directrice d'école.

Le nécessaire a été fait pour la somme de 33 €

22- Demande de l'école de remplacement d'une tablette sous garantie.

Une touche d'une tablette ayant été arrachée, il ne s'agit pas là d'un usage normal de la tablette, relevant de la garantie. S'agissant d'une touche peu utilisée, il est décidé de laisser la tablette en l'état.

23-Remplacement téléphone portable de la gestionnaire de la salle des fêtes.

Le téléphone actuel ne permet pas de communications de bonne qualité. Il sera remplacé pour une somme modique.

24-Rencontre avec le représentant de la poste, Mr HAFNER le 10 /08/2018, concernant le fonctionnement de l'agence postale.

Mr Hafner a pu constater que le point poste ne disposait pas d'assez de fonds, de plus le nombre de boîtes postales est appelé à augmenter. Mr Hafner va faire le nécessaire pour augmenter le montant des fonds.

25-Réception des travaux de la passerelle le 05/07/2018.

La passerelle a été terminée hors délai, ce qui a justifié une retenue sur facture sous forme de pénalités de retards.

L'entreprise, qui par ailleurs a fait du bon travail, a accepté d'exécuter des travaux non initialement prévus (prolongement des rambardes et rampe en béton). En contrepartie, la commune a accepté de verser les pénalités de retard.

26-Compte rendu de la réunion avec l'association « AIR » du 24/07/2018

La question de l'emploi de MOSTAFA, va se poser à la fin de son contrat aidé le 28/03/2019, ledit contrat sera reconduit le 4/09/2018. Se posera donc la question de la suite à donner le 28/03. Compte tenu de la fusion de commune en discussion, ainsi que des évolutions possibles au sein de la Com.Com, il est peu probable de créer un CDI.

27-Mise en route des radars pédagogiques le 9/08/2018

Le processus de branchement s'est révélé plus compliqué que prévu, TOTAL et ENEDIS se renvoyant la balle quand aux branchements.

28-Proposition d'achat de sous classeurs de 54 fiches PDF, a la COMEP pour 650 €.

Ceci afin d'éviter des pertes de temps lors du remplacement des plaques informatives de l'arboretum au coup par coup et d'éviter des erreurs et de conserver une unité de graphisme.

Proposition acceptée par le conseil à l'unanimité.

Questions diverses :

Reconduction de l'arrivée du père Noël

Réunion de la commission de sécurité le Jeudi 6/09 à 17h30, en Mairie et ensuite sur place.

Invitation au restaurant, du conseil municipal, par les adjoints, le maire réfléchit